

## Tout savoir sur l'impôt des personnes physiques 2024

### OBJECTIFS

---

Qui dit printemps dit aussi ouverture du calendrier des déclarations de revenus. Une formalité obligatoire, qui peut générer du stress pour les Belges, autant dans le fonctionnement que dans le timing. Lors de cette formation, vous obtiendrez un aperçu complet des nouveautés dans les déclarations d'impôt sur le revenu des personnes physiques 2024. Vous serez en mesure de remplir de manière optimale une déclaration d'impôt pour vos clients et d'expliquer l'évaluation/le calcul, ainsi que de donner des conseils fiscaux sur les nouvelles mesures fiscales.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :

- remplir la déclaration fiscale des personnes physiques ;
- apprécier correctement les aspects fiscaux : des placements mobiliers, des assurances-vie, de l'épargne-pension et des crédits hypothécaires de logement ;
- détecter les nouveautés.

### RESUME

---

#### Catégorie:

- Fiscalité & réglementation

#### Niveau:

Avancé

#### Type de formation:

Webinaire en direct

#### Prix:

- Membre: € 345.00
- Non-membre: € 380.00
- Partner BZB: € 345.00
- Incompany: sur mesure, prix à la demande

#### Heures de recyclage:

- Banque: **1.5h** général et **1.5h** spécifique au secteur
- Assurances: **1.5h** général
- Crédits hypothécaires: **1.5h** général

### PUBLIC

---

La formation peut être suivie par différents groupes cibles :

- personnes qui effectuent une fonction réglementée dans la distribution d'assurances ;
- les employés de la banque en contact avec le public ou qui ont une fonction de conseil ;
- les comptables ;
- private bankers ;

- ...

## CONNAISSANCE PRÉ-REQUIS

---

**Formation de niveau avancé :** cette formation requiert une connaissance de base de la fiscalité.

## PROGRAMME

---

### CONTENU

Thème principal :

- Une étude de la déclaration d'impôt 2024 avec, bien sûr, l'accent sur les nouvelles rubriques

Programme détaillé :

- Les délais de dépôt des déclarations fiscales étendus jusqu'au 16 octobre, avec des précisions sur les déclarations complexes.
- Proposition de déclaration simplifiée (PDS) : élargissement du groupe cible, points d'attention et pièges à éviter.
- Avantages pour les étudiants jobistes concernant les personnes à charge et les ressources nettes, avec un nouveau barème majoré.
- Règles à respecter pour la coparentalité fiscale.
- Déclaration des biens immobiliers à l'étranger : risque d'amendes administratives.
- Revenus professionnels :
  - Prime pouvoir d'achat exonérée d'impôt jusqu'à 750 €.
  - Limitation de l'exonération des heures supplémentaires à 120 heures par an.
- Nouveau régime fiscal pour les droits d'auteur dans les revenus mobiliers, avec des limites spécifiques cette année.
- Modification concernant l'épargne fédérale à long terme et les avantages régionaux.
- Baisse du transfert hypothécaire à Bruxelles et en Wallonie.
- Changements dans les réductions d'impôt fédérales, notamment pour les frais de garde d'enfants et les bornes de recharge.
- Cotisation spéciale énergie maintenue pour le premier trimestre 2023.
- Nouvelle annexe obligatoire pour la déduction du loyer par un locataire.
- Annexe obligatoire pour la taxe Caïman, pour quantifier son rendement budgétaire.
- Nouveaux codes pour les crédits d'impôt régionaux, comme le prêt Proxi Bruxellois et l'épargne citoyenne bruxelloise.
- Limites annuelles pour les revenus du travail associatif et de l'économie collaborative, avec respect des heures pour le travail associatif.

### INFORMATIONS PRATIQUES

- **Durée :** ½ journée (3 heures de formation)
- **Heures :** 13:30 à 17:00
- **Lieu :** cette formation sera donnée en ligne.
- **Infos supplémentaires :** Comment bien démarrer votre webinaire? Vous recevez un login et un mot de passe préalablement par e-mail afin d'obtenir votre accès à notre plateforme. Dans la plateforme vous trouverez un lien, en cliquant dessus à la date prévue le webinaire se démarre via Webex. Pour obtenir des heures de recyclage, il est important de vous connecter sous votre propre nom, de suivre la totalité de la journée de formation et de répondre aux questions proposées par le formateur. Veuillez ne pas suivre cette formation à plusieurs participants sur un même PC.

## MÉTHODOLOGIE

---

Un « **Webinaire en direct** » se suit en groupe. C'est « learning-apart-together ». À un moment convenu, le professeur et les participants se connectent à un outil de vidéoconférence, chacun à l'endroit où il se trouve et avec son propre ordinateur. Grâce à la caméra, au microphone et à la fonction chat de cet outil, il existe des possibilités d'interaction et de feed-back, tant des participants à l'enseignant qu'inversement. Le matériel didactique se compose comme base d'une présentation via la plateforme d'apprentissage MyFA, complétée de supports divers tels que syllabus numérique, présentation, extraits audiovisuels...

**Matériel didactique :** Présentation PowerPoint